

# Quand les **profs**...

Bulletin du Syndicat du personnel enseignant du Cégep de Sherbrooke - CSN  
 Volume 20, numéro 1  
 Vendredi 25 avril 2014

## Spécial rapport annuel 2013-2014

### Rapport du bureau exécutif

L'année qui tire à sa fin en fut une d'intense activité syndicale. Le SPECS-CSN a été appelé à agir sur plusieurs fronts afin d'assurer une juste reconnaissance des droits et du travail des enseignantes et des enseignants du Cégep de Sherbrooke. Le SPECS-CSN a également poursuivi son implication au sein de la communauté sherbrookoise afin de promouvoir les idéaux de justice et de solidarité qui sont au coeur du projet syndical.

**Steve Mc Kay, président**

Ce qui suit est un survol de quelques éléments marquants de l'action du SPECS-CSN au cours de l'année 2013-2014. Cette rétrospective permet d'apprécier le travail accompli, tout en mettant en évidence l'ampleur de la tâche qui reste à faire. S'il y a eu certaines avancées au cours de la dernière année, l'avenir est inquiétant. Les défis de l'année 2014-2015 seront abordés en conclusion.

#### 1- Le rangement salarial

En septembre dernier, nous apprenions que le Conseil du trésor proposait d'octroyer le rangement 21 aux enseignantes et des enseignants du niveau collégial dans le cadre des travaux sur la relativité salariale. Si cette évaluation était officialisée, le résultat aurait été une diminution d'environ 5 % de notre rémunération. Une diminution de salaire est en soi un affront, mais l'évaluation de notre travail par le Conseil du trésor pour justifier notre déclassement constitue une véritable insulte! Dans l'esprit des représentants du Conseil du trésor, notre tâche se résume tout bonnement à la prestation en classe et à la correction!

La réaction des membres du SPECS-CSN ne s'est pas fait attendre. Lors de l'assemblée générale du 11 septembre 2013, l'exécutif a reçu un mandat clair afin de mettre en oeuvre un plan de mobilisation. Tout au long de l'automne, de nombreuses actions ont été organisées afin de sensibiliser le gouvernement du Québec et la

population que le déclassement était foncièrement injuste. Des manifestations devant le Cégep et le bureau du député Réjean Hébert, le port de macarons et la distribution de tracts lors des portes ouvertes, la non-participation aux activités ne figurant pas à la tâche, visibilité dans les journaux et les médias électroniques : voilà quelques actions organisées par le SPECS-CSN pour l'opération « Dérangement 21 ». Le SPECS-CSN n'était pas seul à se mobiliser contre le déclassement de notre profession. Nos collègues dans les autres cégeps de la FNEEQ ont revendiqué un rangement équitable. Le regroupement cégep s'est rencontré à plusieurs reprises afin d'ébaucher une stratégie efficace et le SPECS-CSN a contribué activement à son élaboration.

Au mois de février dernier, nous apprenions que les négociateurs du Conseil du trésor reculaient dans le dossier du

OPÉRATION  
**DÉRANGEMENT**  
**21**



### Sommaire

#### SPÉCIAL RAPPORT ANNUEL 2013-2014

<b>Bureau exécutif</b> .....	1
<b>Délégué syndical</b> .....	6
<b>Comité de mobilité étudiante internationale</b> .....	9
<b>Comité précarité et CIDS</b> .....	10
<b>Commission des études et Comité sur la recherche</b> ...	11
<b>Comité LGBT et alliés</b> .....	12
<b>Comité d'éthique de la recherche avec des humains</b> .	14
<b>Comité femmes</b> .....	15
<b>Trésorerie</b> .....	16
<b>Conseil d'administration</b> .....	17
<b>Comité de perfectionnement</b> .....	18
<b>Comité retraite, comité présidence d'assemblée et comité environnement</b> .....	19



## → Le bureau exécutif (suite)

rangement. Plutôt que de déposer une offre initiale au rangement 21, les représentants gouvernementaux proposaient le rangement 22. S'il s'agit d'une victoire, nous sommes encore loin d'une juste reconnaissance de notre travail par notre employeur. Selon l'analyse de la FNEEQ, notre rangement se situe plus près de 24 que de 22!

Le déclenchement des élections provinciales a interrompu le processus de négociation sur la relativité salariale. Quels seront les mandats que les négociateurs recevront du nouveau gouvernement? Le changement de position du gouvernement Marois était-il motivé par des considérations électorales? Le gouvernement Couillard, fort de sa majorité, est dans une situation bien différente. À ce jour, nous sommes toujours dans l'attente d'une rencontre avec les représentants du nouveau gouvernement.



La chorale de l'opération dérangement 21

### Collaborations spéciales pour ce numéro :

Alexandre Genest, Céline Blais, Claude Tétreault, Dominique Dubuc, Jean-Thomas Courchesne, Julie Dionne, Keith Éthier-Delorme, Philippe Langlois, Rémy Bergeron, Sophie Gagnon, Steve Mc Kay, Valérie Dubé, Yves Lafond.

### Mise en page :

Luc Loignon.

### Pour avis ou commentaires :

specsCSN@CegepSherbrooke.qc.ca  
819 564-6350 poste 5330 / local 2-54-180

### Consultez le site Web du syndicat :

<http://www.specs-csn.qc.ca>  
<https://www.facebook.com/specscsn>

**Note:** Les éléments graphiques (photos, annonces, etc.) contenus dans ce bulletin ont tous été tirés de nos publications sur le Web parues au cours de l'année.

## 2- La défense des programmes techniques

La dévalorisation des programmes techniques est une tendance lourde qui s'accélère depuis quelques années. Les diplômes techniques sont attaqués sur deux fronts. Dans certains cas — pensons ici au diplôme en soins infirmiers —, un ordre professionnel et le lobby universitaire remettent en question la qualité de la formation collégiale. Affirmant vouloir protéger le public, ces groupes militent pour une formation universitaire qui remplacerait le DEC technique. L'autre attaque consiste à exiger une formation supplémentaire de niveau secondaire à des personnes ayant un diplôme technique dans le même domaine. On observe cette situation dans certaines commissions scolaires où l'on exige une formation professionnelle pour éducatrice en service de garde à des techniciennes en éducation de l'enfance!

Que ce soit au niveau local ou national, la FNEEQ et ses syndicats travaillent pour que la formation collégiale soit reconnue à sa juste valeur. Cette année, notre action s'est concentrée sur la défense du programme de soins infirmiers. En réponse à l'argumentaire fallacieux de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ), la FNEEQ a produit une analyse montrant que la formation collégiale en soins infirmiers répond plus qu'adéquatement aux exigences réelles de la profession. Le SPECS-CSN a organisé des rencontres avec l'ancien député Serge Cardin et les représentants de Réjean Hébert, l'ancien ministre de la Santé, pour les sensibiliser aux impacts négatifs qu'entraînerait l'adoption du projet de l'OIIQ. Nous avons également contacté les médias afin de contrer la campagne de désinformation contre la formation technique en soins infirmiers.

La décision du gouvernement Marois de ne pas exiger une formation universitaire a été accueillie avec soulagement en janvier dernier. L'OIIQ ne baisse toujours pas les bras et poursuit toujours son travail de lobby. L'arrivée d'un nouveau gouvernement semble lui faire croire qu'il sera

**FONDATION**  
**CSN** POUR LA COOPÉRATION  
ET L'EMPLOI

LE CRÉDIT D'IMPÔT,  
C'EST IMPORTANT POUR MOI  
ET ÇA PROFITE À  
TOUT LE MONDE!

## → Le bureau exécutif (suite)



possible de relancer ce dossier prochainement. Nous devons conclure malheureusement que rien n'est encore gagné. De même, il est plus que jamais nécessaire de poursuivre le travail d'information et de valorisation de tous les programmes techniques pour éviter que ceux-ci se retrouvent dans une situation similaire à celle du programme de soins infirmiers.

### 3- Assurance qualité (Par Philippe Langlois)

Un des dossiers politiques de l'année au SPECS a été de structurer une position syndicale face aux nouvelles orientations de la CÉEC en matière « d'évaluation des mécanismes d'assurance qualité des collèges ».

C'est d'abord la Commission des études qui est entrée en scène, dès septembre, cherchant à comprendre les implications de l'opération de gestion totale de la pédagogie qui sera vraisemblablement à l'oeuvre dans le réseau collégial au cours des prochaines années. La délégation du personnel enseignant à la Commission des études a sollicité et reçu un mandat de l'assemblée générale pour débroussailler ça. Un tel mandat est chose rare au SPECS. Le dossier est complexe et comporte des enjeux difficiles à réconcilier (enjeux de vision et enjeux d'opérationnalisation, enjeux de responsabilité légale et enjeux de responsabilité sociale, etc.). À cela se sont ajoutées les ambiguïtés dans la position de la direction, laquelle rappelons-le préside la Commission des études. La direction a ainsi toujours dit qu'elle était réticente à l'assurance qualité (AQ) mais a aussi dit que l'AQ était une occasion d'améliorer nos pratiques; elle a toujours dit être contrainte à agir par la CÉEC mais des représentants des cégeps ont travaillé avec la CÉEC à en élaborer le cadre. Quoiqu'il en soit, le retour de mandat s'est fait à l'assemblée générale de février. L'assemblée a alors demandé à ses délégués à la CE d'agir de manière critique sur le devis d'évaluation de l'AQ, ce que les délégués ont tenté de faire, sans succès. Résultat : la CE n'a pas recommandé l'adoption du devis d'évaluation, lequel a tout de même été adopté par le CA – ce qui a le mérite de rappeler les limites du pouvoir d'une instance non-décisionnelle.

Le SPECS a aussi contribué à faire cheminer le dossier à la FNEEQ, insistant dans toutes ses interventions pour que s'affirme une position nationale sur le sujet. Cette voix, qui était aussi celle de plusieurs autres syndicats du réseau, a été entendue. Actuellement, la FNEEQ se dissocie du processus d'AQ de la CÉEC et travaille (1) à réaffirmer, dans le nouveau contexte, une vision syndicale du souci de la qualité des l'éducation concurrente à celle de la CÉEC. Ces orientations ont été adoptées, au SPECS, lors de l'assemblée

générale du mois de mars. Notons qu'à la FNEEQ, certains syndicats veulent amener le débat plus loin et poser ouvertement la question de la légitimité même de la CÉEC comme instance de gestion de la qualité de l'enseignement collégial, ce qui équivaut à remettre en question l'existence même de la CÉEC.

La suite au SPECS se fera en partie sous l'impulsion du comité école et société. Il y a une mobilisation et une pédagogie importante à faire autour de l'AQ, un dossier perçu comme sec, bureaucratique et impénétrable. Pour le bureau exécutif, c'est pourtant un enjeu de première importance dont les conséquences à long terme sont énormes.

### 4- Le nouveau cours d'histoire au collégial

Un des projets phares du gouvernement Marois visait la création d'un cours d'histoire nationale obligatoire au Cégep. Ce cours devait pallier le manque de connaissance historique des étudiants du niveau collégial. L'ex-ministre de l'Enseignement supérieur, M. Duchesne, insistait pour que ce cours débute dans les plus brefs délais, possiblement en septembre 2014.

D'un point de vue syndical, le projet du gouvernement Marois soulevait de nombreuses questions, certaines organisationnelles et d'autres pédagogiques. Comment les cégeps allaient-ils pouvoir intégrer le cours dans des grilles de programme déjà surchargées? L'option retenue par le Ministre Duchesne, soit l'élimination d'un cours complémentaire au profit du cours d'histoire, n'était pas sans conséquence. Les cours complémentaires permettent souvent de résorber les mises en disponibilité dans les collèges. L'arrivée du cours d'histoire allait-elle produire des dizaines de MEDs dans le réseau? On peut également se demander si la formation générale complémentaire a toujours un sens si elle se réduit à un seul cours. Un flou a longtemps plané au sujet des disciplines auxquelles on attribuerait le nouveau cours. Allait-il être réservé aux historiens ou ouvert aux enseignants d'autres disciplines des sciences humaines? S'il était réservé aux historiens, des embauches importantes dans un très court délai devenaient nécessaires. De même, était-il réaliste d'élaborer un cours aussi complexe et politiquement « sensible » dans un délai si court? Finalement, plusieurs se questionnaient sur la nécessité d'un tel cours.

Le regroupement cégep de la FNEEQ s'est penché sur ces questions au cours de l'année. Les discussions ont été longues et difficiles; les balises étaient la protection de la formation générale complémentaire, la reconnaissance de la compétence disciplinaire et la protection des emplois des enseignantes et des enseignants. La regroupement a jugé qu'un moratoire constituait la seule avenue possible.

Certains ont cru que l'élection d'un gouvernement libéral annonçait la mort du projet d'un cours d'histoire obligatoire.

## → Le bureau exécutif (suite)



Michel Seymour



Micheline Thibodeau

Les informations qui circulent depuis l'élection de Philippe Couillard demeurent vagues. S'il est très peu probable que le cours soit implanté l'année prochaine, le projet n'est pas éliminé pour autant.

### 5- Mobilisation et activités syndicales

Afin de favoriser la santé démocratique et la mobilisation, l'exécutif du SPECS-CSN croit qu'il est essentiel de multiplier les occasions permettant aux enseignantes et aux enseignants de s'informer et de s'impliquer dans leur syndicat. Ainsi, 8 assemblées générales ont été organisées au cours de l'année 2013-2014. Tous les efforts ont été faits pour choisir les moments qui facilitent la participation du plus grand nombre à ces rencontres essentielles pour la gouvernance du SPECS-CSN. Pour permettre de prendre le pouls des membres entre les assemblées générales, 6 rencontres du comité interdépartemental syndical (CIDS) ont eu lieu. Bien qu'il s'agisse d'un lieu d'échange informel, il joue un rôle crucial dans la vie syndicale du Cégep de Sherbrooke. Un dîner-causerie sur la charte des valeurs québécoises a aussi eu lieu. Mentionnons également la tenue de deux événements organisés pour nos collègues en situation de précarité; ce fut l'occasion de rencontrer les nouveaux membres du SPECS-CSN et de répondre à leurs questions dans un cadre convivial.

Instaurés lors de l'année 2012-2013, les dîners des membres enseignants de la Commission des études se sont poursuivis cette année. Nous avons pu constater l'importance de ce lieu de réflexion et de coordination dans le dossier de l'assurance-qualité.

L'organisation d'un après-midi de discussion lors de la journée pédagogique de janvier est une nouveauté cette

année. Michel Seymour et Micheline Thibodeau sont venus nous entretenir d'autonomie professionnelle en éducation supérieure. Nous comptons reconduire l'expérience l'année prochaine afin d'en faire une tradition au Cégep de Sherbrooke! Dans la même veine, une écoute collective de la conférence de Nico Hirtt et de celle d'Yves Gingras portant sur l'assujettissement de l'éducation aux diktats du marché capitaliste a été organisée le 26 mars dernier. Cette activité a permis aux collègues incapables de se déplacer à Montréal pour l'ouverture des États généraux sur l'éducation supérieure organisés par la FNEEQ de participer à un événement fort stimulant.

Finalement, les comités du SPECS-CSN ont été très actifs cette année. Le comité femmes a organisé, entre autres activités, un café-discussion sur le projet de charte des valeurs québécoises. Le comité précarité a élaboré un sondage ayant pour objectif une meilleure compréhension de la réalité des enseignantes et enseignants à statut précaire du Cégep de Sherbrooke. Le comité retraite a repris du service et ces membres ont suivi une formation afin d'offrir de l'assistance aux membres ayant des questions sur la retraite. Le comité LGBT du SPECS-CSN a encore été extrêmement dynamique. Parmi ses réalisations cette année, mentionnons la participation à la création du réseau des alliés au Cégep de Sherbrooke ainsi que l'organisation de formation et d'événements visant à sensibiliser la communauté collégiale aux enjeux auxquels font face les membres des minorités sexuelles.

### 5- Action dans la communauté

Face à des forces sociales, politiques et économiques dominantes, il est essentiel de travailler en coalition avec des partenaires si nous voulons réaliser nos idéaux progressistes. C'est pourquoi le SPECS-CSN collabore étroitement avec Solidarité populaire Estrie (SPE). SPE regroupe plusieurs organismes communautaires, étudiants et syndicaux de l'Estrie. En plus d'offrir un lieu pour échanger avec nos alliés, SPE organise de nombreux événements ayant pour objectif de promouvoir la justice sociale et économique. Le SPECS-CSN siège au comité de coordination de SPE et participe au comité « Pour la sauvegarde des services publics » (PSSP) qui est l'antenne en Estrie de la « Coalition nationale contre la tarification et la privatisation des services publics ».

Parmi les autres implications dans la communauté, le SPECS-CSN, invité par la CSN-Estrie, a participé à la « Commission nationale d'examen sur l'assurance-emploi » lors de son passage à Sherbrooke.

### Les défis pour 2014-2015

Notre convention collective arrive à échéance en mars 2015. La mobilisation en perspective des négociations sera sans aucun doute la priorité pour l'année qui vient. Il va sans dire que le contexte sera difficile. Nous allons affronter un gouvernement majoritaire en début de mandat qui a déjà

#### CRAINTES DE NOUVELLES RÉGLES SALARIALES POUR LES ENSEIGNANTS AU CÉGEP Jusqu'à 210 000 \$ de pertes, estime le syndicat

ISABELLE PION

Journaliste

**SHERBROOKE** — Avec une possible rétrogradation de leur échelle salariale, les enseignants des cégeps devraient composer avec des millions de dollars en pertes salariales, ont voulu insister, hier, les représentants du Syndicat du personnel enseignant du Cégep de Sherbrooke (SPECS).

Pour une période de 36 ans et dans un cas des « dollars constants en 2012 », les pertes pourraient osciller entre 118 000 \$ et plus de 210 000 \$ en fonction de la section de la province où ils travaillent au moment de leur embauche, estime le SPECS. Le SPECS a fait l'exercice en se basant sur un scénario selon lequel leur échelon salarial passerait de 22e au 21e rang sur 35 ans. Ainsi, « un enseignant nouvellement engagé » et « détaché d'un dossier » gagnent 58 800 \$ à la première année. Il est classé au 21e rang comparativement à 53 200 \$ au 22e rang, ce qui représente une perte de 134 \$



Le président du Syndicat du personnel enseignant du Cégep de Sherbrooke (SPECS), Steve McKay et le vice-président du SPECS, Philippe Landry.

Au bout de 36 ans, au 21e rang, il gagnerait 70 519 \$ plutôt que 53 200 \$ au 22e rang, mentionnent les chiffres avancés par l'insigne syndical. Le SPECS a de nouveaux membres dans l'attente de la question de la relative salariale, hier, en discutant l'articulation du

Conseil du trésor.

En septembre, le président du Conseil du trésor, Stéphane Bélisle, a souligné que ce scénario. Au Conseil du trésor, on a répondu hier qu'il n'est pas question d'abaisser le salaire des enseignants du réseau collégial.

L'exercice est aussi dans le cadre de travaux d'évaluation des catégories d'emplois dans des secteurs publics et parapublics québécois. Il est pour objectif de fixer le rattachement des catégories d'emplois dans la structure salariale de ces secteurs.

Moyens de pression

Rappelons que les enseignants du Cégep de Sherbrooke ont opté pour des moyens de pression en septembre dernier, qui ils ont décidé d'accepter récemment, à l'instar de leurs collègues de la province. Ils ont décidé de mettre de l'avant des mesures de la « Plan d'action » « Opération dérangement 21 », provenant de la FNEEQ. Ils appellent notamment à la participation des enseignants

pour certaines tâches, comme des travaux ou conseils d'administration, et de ne s'en tenir qu'aux tâches directement liées à l'enseignement (cours, correction de travaux, etc.).

« On demande une évaluation juste et équitable », dit le président du SPECS, Steve McKay. Selon la partie syndicale, l'entretien de la machine et du docteur ne sont plus nécessaires. « La machine et le docteur ne devraient », estime Philippe Landry, vice-président du SPECS. « On veut négocier entre les rangs 22 et 25, mais pas 21 », dit-il.

Certaines postes exigent un docteur; il serait donc contre-productif de réduire ces postes. Il faut de longues années d'études pour les obtenir, fait-il valoir, surtout dans un contexte de compétition pour le recrutement de la main-d'œuvre. « Ce n'est pas une question qu'on va laisser en plan. On croit que le Conseil du trésor reporte ça jusqu'à la prochaine convention collective », indique M. McKay. Le contrat de travail se termine en 2015.

## → Le bureau exécutif (suite)

laissé entendre qu'il désire imposer un régime d'austérité aux services publics afin d'atteindre l'équilibre budgétaire. Il a fort à parier que nous devons utiliser tous les outils à notre disposition si nous espérons protéger nos conditions de travail.

La création récente d'un front commun unissant la CSN, la FTQ et le SISF dans le but d'affronter le gouvernement du Québec à la table centrale constitue une bonne nouvelle. Les travaux de coordination et d'élaboration des demandes communes progressent. D'ici quelques semaines, nous aurons l'opportunité de discuter en assemblée générale d'une proposition de cahier de demandes dans la perspective de la bonifier. Il est déjà possible d'annoncer que le front commun espère obtenir des gains significatifs en ce qui a trait à la rémunération. En se basant sur les données de l'ISQ, on constate un écart croissant entre la rémunération (incluant les avantages sociaux) des travailleuses et travailleurs du secteur public du Québec et celle de presque toutes les autres catégories d'employés qu'ils soient syndiqués ou non. L'écart moyen se situe à plus de 8 %! Un tel déclin des conditions de travail contribue à fragiliser les services publics et constitue une absence de reconnaissance de notre apport à la société québécoise.

Les négociations touchant les conditions de travail (excluant la rémunération) des enseignantes et des enseignants des Cégeps auront lieu en table sectorielle. La lutte contre la précarité, la juste reconnaissance des enseignantes et



des enseignants à la formation continue et la protection de l'autonomie professionnelle, qu'elle soit individuelle ou collective, sont quelques-uns des domaines où il est nécessaire d'améliorer notre convention collective. La FNEEQ, représentant environ 85 % des enseignantes et des enseignants du niveau collégial, sera l'interlocuteur principal du gouvernement à la table sectorielle.

Au Cégep de Sherbrooke en 2014-2015, la préparation en prévision de l'audit « assurance qualité » du CÉEC et le développement de la « Politique institutionnelle de gestion des programmes » (PIGP) constituent deux enjeux de taille. La position du SPECS-CSN concernant l'assurance qualité telle que définie par la CÉEC est claire : nous refusons de participer à un processus réducteur et chronophage. La PIGP n'est pas étrangère à l'assurance qualité, du moins dans ses fondements. Prétendant la nécessité d'encadrer, de documenter et de faire des gains d'efficacité, la direction tente d'imposer un système qui est non seulement inutilement contraignant, mais qui limite l'autonomie des enseignantes et des enseignants, celle des départements ainsi que celle des programmes. L'aspect collégial se voit mis de côté au profit d'une organisation verticale. Le SPECS-CSN devra faire preuve de la plus grande vigilance afin de protéger ce qui fait la spécificité des Cégeps et qui dénote notre appartenance à l'enseignement supérieur, c'est-à-dire la collégialité.

## Remerciements

Deux membres de l'exécutif 2013-2014, Sophie Gagnon et Philippe Langlois, ne sollicitent pas un nouveau mandat. Au nom de l'exécutif, je désire les remercier pour leur implication exemplaire. En plus de contribuer aux réflexions stratégiques de l'exécutif, Sophie Gagnon a joué un rôle important dans le dynamisme du comité précarité et du comité environnement. Philippe Langlois est à l'exécutif du SPECS-CSN depuis 3 ans à titre de secrétaire et ensuite de vice-président. Il a contribué de façon durable à faire avancer le SPECS-CSN. Avec Jean-Thomas Courchesne, il a travaillé à la modernisation des statuts et règlements du syndicat. Il a mis sur pied les rencontres préparatoires avec les enseignantes et enseignants de la Commission des études. Il a joué un rôle essentiel afin de faire avancer la réflexion entourant le processus d'assurance qualité de la CÉEC. Depuis l'année dernière, il fait de l'accompagnement des membres à titre de représentant syndical. S'il ne siègera pas à l'exécutif en 2014-2015, Philippe Langlois poursuivra son engagement syndical au sein du nouveau comité école et société du SPECS-CSN ainsi qu'au comité organisateur des États généraux de l'éducation supérieure de la FNEEQ.

Finalement, un remerciement bien spécial à Luc Loignon pour son excellent travail, son regard pénétrant sur les questions syndicales, sociales et politiques ainsi que sa capacité de rester calme malgré tout.

**AVRIL.. POUR HAÏTI** MERCREDI 16 AVRIL 2014  
19 H 30, SALLE ALFRED-DES ROCHERS  
CONCERT DES PROFESSEURS DU DÉPARTEMENT DE MUSIQUE

**PROFESSEURS PARTICIPANTS :**  
Gilles Ancill  
Pierre Blais  
Sylvain Daigneault  
Nathalie De Grâce  
Michèle Gagné  
Myriam Genest  
Jean Gervais  
Anne-Marie Leblanc  
François Lévesillé  
Jean-François Martel  
Douglas Némish  
Annam Nguyen  
Viviane Roberge  
Richard Savoie  
Chantal Simard

**ARTISTE INVITÉ :**  
KARIM DIOUF

**INFORMATIONS :** Billet en vente :  
À la Fondation Cégep de Sherbrooke, local 31-332 du pavillon 3  
ou 879-334-8100 ou [fondation@cegepsherooke.qc.ca](mailto:fondation@cegepsherooke.qc.ca)  
et à la musicologie local 21-100 du pavillon 5

**COÛT :** 10 \$ étudiants du Cégep  
20 \$ étudiants généraux

**CEGEP** **AUDIGRAM** **FONDATION CEGEP**

# Délégué syndical

Claude Tétrault

## Bureau exécutif

À titre de membre du bureau exécutif du SPECS-CSN, j'ai participé à plusieurs réunions sur des dossiers locaux, régionaux ou provinciaux. Comme responsable pour le bureau exécutif, j'ai particulièrement assuré le suivi du dossier des assurances collectives des membres actifs et des retraités (évaluations, modifications et renouvellement de la police d'assurances) ainsi que le dossier du RREGOP (régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics). J'ai également fait le lien entre l'exécutif et les comités QVT (qualité de vie au travail), prévention du harcèlement psychologique au travail, Transport durable (stationnements), PSSst (prévention, santé et sécurité au travail). De plus je participe régulièrement à des rencontres syndicales et patronales de toutes sortes et ce sans qu'il n'y ait à chaque fois création formelle d'un comité SPECS-Cégep ou un comité patronal-syndical (multi-catégories d'employés).

## Comité des relations du travail (CRT)

Le CRT est le comité paritaire chargé d'étudier les dossiers relevant de l'interprétation et de l'application des diverses clauses de notre convention collective. À titre de représentantes et de représentants mandatés par notre assemblée générale, les membres (7) de ce comité doivent veiller à faire respecter l'application de la totalité de notre convention collective et à cette fin, exercer les représentations nécessaires auprès de l'employeur et de toutes elles et ceux qui travaillent avec notre convention collective.

Dans le cadre de ce comité, nous avons travaillé à titre de porte-parole syndical et avons notamment discuté des sujets suivants :

- Bilans, répartitions, utilisations, mises à jour des ressources à l'enseignement pour 2011-2012; 2012-2013 (déficit cumulé ( $\pm 5,00$  ETC)); 2013-2014 (déficit cumulatif ( $\pm 5,50$  ETC)) et nous traitons actuellement les données pour 2014-2015 (prévisions de  $\pm 444$  ETC avec les données du premier tour des demandes d'inscriptions);

- Affichages et engagements par PSE (procédure simplifiée d'engagement) (charges - régulier et CFC (centre de formation continue), postes et MEDs (mis en disponibilité), assignations provisoires);
- Demandes de congés de toutes sortes, engagements en double emploi;
- Grilles de cheminement scolaire (modifications aux programmes pour les prochaines cohortes);
- Règlement hors cour de griefs;
- Ententes avec le Cégep (E002-E003; Report de disponibilité);
- Ententes particulières pour des enseignantEs;
- Entente santé et sécurité au travail (2013-2014);
- Calendrier scolaire 2014-2015 et Vacances 2014;
- Dossiers en cours (au CRT ou en parallèle) :
  - Modèle de répartition des ressources en coordination départementale (écart entre le 1/18 et le 1/19 - accord pour 2014-2015);
  - Disponibilité des horaires des enseignantEs (? Plus que 5 jours ouvrables ?);
  - Carte d'identité magnétique pour les employés (avec photo - début automne 2014);
  - Responsabilités en matière de SST dans les laboratoires;
  - Plans de cours (sur 15 semaines);
  - PAQTNE et PAQTE (modifications à apporter);
  - Récupération du déficit cumulé jusqu'en 2013-2014 (sur 2 années ??);
  - Et maintenant encore une réorganisation administrative, (encore une autre!), à tout le moins de par les incidences qu'elle pourrait avoir pour les enseignantEs et les autres groupes d'employés ...

Le dossier de la baisse des effectifs étudiants nous interpelle particulièrement puisqu'il s'agit d'une baisse qui se continuera encore quelques années et qui affectera directement le nombre de ETC (équivalent temps complet) financé par le Ministère et donc le nombre d'enseignantEs disponibles pour l'ensemble des fonctions enseignantes. De cette variation découlera également un certain nombre d'ajustements dans les différentes disciplines (i.e. les ressources CD, les non-permanents, des MEDs en plus grand nombre, ...). Et sans compter sur le fait que les diminutions d'étudiants



## → Délégué syndical (suite)

ne se font pas toujours uniformément dans chacune des disciplines! Gérer la décroissance n'est jamais facile et sa combinaison avec d'autres coupures faites par le gouvernement, la chose devient encore plus complexe.

*Je m'en voudrais de ne pas souligner ici le départ à la retraite (bien méritée) de deux proches collaborateurs dans le cadre de ce comité, soit messieurs Lafleur et Lefavre. J'utilise intentionnellement le terme collaborateur même s'ils sont des membres de la partie dite «patronale» en CRT. Depuis plusieurs plusieurs années, de façon constante et probante, ils ont su manifester une écoute et un professionnalisme hors de l'ordinaire dans la gestion des dossiers que nous avons eu à travailler ensemble. Et là aussi le terme ensemble est fondamental. Comment ne pas reconnaître l'apport considérable de Jean-François et de Pierre dans la bonne marche de nos discussions, parfois animées, souvent captivantes mais toujours respectueuses des rôles de chacun? MERCI Pierre! MERCI Jean-François! pour tous ces bons moments, toutes ces réussites, pour toutes ces années à bénéficier de votre précieuse contribution ... merci infiniment pour tout.*

### Conseiller syndical

Cette partie de ma tâche consiste à fournir l'aide et l'assistance aux enseignantEs pour faire respecter leurs droits prévus à la convention collective. Il s'agit ici de la partie la

plus importante du travail à faire, compte tenu des pratiques locales en matière de gestion des ressources humaines. À ce chapitre, notons que d'autres collègues du bureau exécutif ont déjà commencé à se former et à collaborer avec nous pour assurer une relève éventuelle dans le cadre des besoins de représentations des membres du SPECS-CSN. Au courant de l'année prochaine, nous prévoyons accentuer davantage la coopération avec cette relève qui, nous en sommes convaincus, pourra continuer à servir adéquatement les différents types de besoins de nos membres. Pour ce qui est des relations patronales-syndicales, nous observons, globalement, une certaine amélioration de la situation (en termes de climat de travail, qualité de vie au travail et relations de travail). Le travail réciproque des dernières années pour améliorer les relations de travail porte fruits. L'arrivée des nouvelles coordinations au SRH se fait de façon très intéressante. Pour l'heure, nous pouvons constater le même niveau d'écoute face à nos demandes et à nos attentes en matière de relations de travail au Cégep. À poursuivre ...

### Convention collective 2010-2015

Comme vous le savez déjà, la convention collective en vigueur est appliquée depuis 2010. Par rapport à la version antérieure, la majorité des changements apportés changent peu de chose au niveau du travail des enseignantEs.

Au chapitre des modifications, rappelons trois choses : →

24

# MÉRITE ESTRIEN

LA TRIBUNE

SYLVIE LUCE BERGERON

ARTS ET CULTURE

VOUS ÉCRIVEZ  
L'HISTOIRE  
AU QUOTIDIEN

## D'art et d'engagement

KARINE TREMBLAY  
ktr@meritiez.com

**SHERRBROOKE** — D'après tout qu'elle se souviendra, Sylvie Luce Bergeron a toujours été la même. En classe, elle est pour poser une question ou demander des précisions. Hors des murs de l'école, c'était pour participer, faire sa part.

« J'étais volontairement volontaire. J'avais envie de faire quelque chose. Dans le sac je pense qu'il faut donner et redonner », explique celle qui semble être de tout de caractère résolu en 1968.

Aujourd'hui encore, au plus d'enseigner le français au Cégep de Sherbrooke, elle préside le Conseil de la culture de l'école, elle anime l'association radiophonique Arts devenues à GFLX, elle coordonne une partie de la programmation des Concerts de la Cité et elle soutient différents projets. Entre autres choses.

« Je mène plusieurs projets de front, c'est vrai, mais ce n'est pas dans le même domaine. Tout est lié au fait qu'il y a la culture. C'est mon cœur à tout moment. »



→ **Délégué syndical (suite)**

1. l'ajout de ressources (toutes choses étant par ailleurs égales!) au volet 1 (enseignement) (123 ETC en 2010-2011, 69 en 2011-2012, 73 en 2012-2013, 51 en 2013-2014 et finalement 87 en 2014-2015, ce qui porte le total à 403 ETC pour l'ensemble de l'œuvre) et au volet 2 (par le calcul du nombre de ETC pour CDs (coordination départementale) passant de 1/19 à 1/18 du volet 1). Bien que ces ressources soient prévues pour certains besoins plus spécifiques (pour peu qu'il y ait entente entre les parties nationales) elles apportent quand même un peu d'oxygène dans le réseau;
2. les augmentations salariales (le recalcul de l'expérience professionnelle pour les enseignantEs qui n'ont pas atteint l'échelon 17 ou 18 (avec maîtrise) en 2010-2011, la mise à jour de l'équité salariale et les augmentations au 1<sup>er</sup> juin de chaque année jusqu'en 2015). L'ajustement supplémentaire (jusqu'à 0,50%) prévu au 1<sup>er</sup> juin 2012 en lien avec les PIB des années précédentes a été accordé et s'ajoute aux échelles salariales initialement prévues. L'année 2013 n'aura cependant pas permis d'en faire autant; et
3. bien qu'il y ait augmentation théorique de ressources, la baisse d'étudiants passée, présente et à venir ne permettra pas de maintenir le niveau total des ressources du Cégep de Sherbrooke à la hauteur des années passées. Plus simplement, le nombre d'étudiant et leurs IC (inscriptions-cours) baissent plus vite que n'arrivent les nouvelles ressources négociées par la convention collective !

Nous devons être toutes et tous vigilants pour s'assurer que la partie patronale ne profite de l'occasion pour nous faire croire que la tâche des enseignantEs a été modifiée ou aug-

mentée dans cette nouvelle convention collective. Certains patrons pourraient être tentés de se décharger dans notre cour, si ce n'est déjà fait ...

**AUTRES DOSSIERS**

**PSSSt comité prévention, santé et sécurité au travail**

La seconde transformation de ce comité était nécessaire pour lui permettre de jouer un véritable rôle de prévention et de surveillance. Le dossier des machines-outils se termine par la mise en place des derniers correctifs nécessaires et obligatoires à courts, à moyen ou à long terme. La politique institutionnelle en matière de santé et sécurité au travail est maintenant adoptée et faudra la respecter et ce sans compter les nouvelles orientations de la CSST en matière de formation des futurs employés. Cependant nous constatons que ce comité est loin de jouer le rôle que l'on souhaitait. Nous avons clairement signifié nos attentes et nous constatons maintenant une vision plus précise dans les orientations de ce comité. Beaucoup de choses restent à faire, notamment parce que nous partons de très loin en matière de SST et que nous avons des mentalités à bâtir ou à rebâtir. Après de trop nombreuses années à ne pas vraiment se soucier de SST, les travaux à accomplir et le développement d'outils nécessaires pour le faire sont considérables. Vous entendrez bientôt parler de ce comité ...

**QVT comité qualité de vie au travail**

Cette année le travail a été principalement axé sur les suites à donner à ce qui se fait en termes de reconnaissance au Cégep. La création d'un groupe d'ambassadeurs de la reconnaissance permettra de faire (déjà amorcée et finale-

ment mise sur la glace ...) une tournée de tous les départements et services pour parler de ce qui se fait dans chacune des équipes de travail puisque c'est principalement dans ce lieu que la reconnaissance se vit et ce en surplus des activités institutionnelles. Nous constatons que prendre conscience de ce qui se fait déjà en reconnaissance permettra aux équipes de poursuivre et de parfaire leurs moyens d'améliorer leur milieu de vie au travail et donc la qualité de celui-ci.

Le QVT s'est également impliqué dans la coordination du travail des différents comités (7) relevant du QVT. En effet, dorénavant, deux réunions auront lieu à chaque année (début et fin d'année) pour permettre des échanges entre les représentantes et les représentants des différents comités qui travaillent, d'une manière ou d'une autre, sur les différentes facettes de la qualité de vie au Cégep et ainsi mieux concerter les actions de tous les intervenants. Nous souhaitons donc que ces dossiers reprennent leur rythme de croisière dès l'an prochain. →

**INNOVATION**

**Du nouveau en gestion agricole au Cégep de Sherbrooke**



**Julie Goy**  
Cégep de Sherbrooke  
Directrice adjointe de la formation

Ce nouvel atelier vise à faciliter les démarches à effectuer la production de produits agricoles et à développer les compétences des étudiants en matière de gestion agricole. Les étudiants seront outillés pour faire face aux exigences de production de produits agricoles et à la gestion de leur exploitation.



Le nouveau programme proposera des activités pédagogiques axées sur la production agricole et l'entrepreneuriat. Les étudiants seront outillés pour faire face aux exigences de production de produits agricoles et à la gestion de leur exploitation.

Raymond Villeneuve | CPA  
CPA auditeur, CGA

Villeneuve, Gagné, Stéphanie, Proulx, s.e.n.c. r.l.  
275, boul. Jacques-Cartier Sud  
Sherbrooke (Québec) J1J 2Y6

Tél.: 819 822-4221, poste 224  
Télex: 819 822-3027

**ÉQUIPEZ VOTRE TRACTEUR**  
Chez SERVICE DE PNEUS COMEAU

## → Délégué syndical (suite)

### Harcèlement psychologique au travail

Une seule activité en 2013-2014. La conférence « Comprendre les conflits pour éviter l'escalade » réunissait une centaine d'employés. Les commentaires et suggestions reçus sont extrêmement positifs et démontrent bien la pertinence de telles activités. À poursuivre en 2014-2015.

### Comité coordination du projet Passerelles

Une récente nomination à ce comité nous permettra de suivre les résultats de cet outil de prévention en matière de climat de travail pour les employés du Cégep. Pour le moment, ce moyen d'intervention ne semble pas prendre sa place selon les prévisions de départ. Nous croyons que les différentes possibilités offertes aux employés peuvent être intéressantes pour l'amélioration des relations interpersonnelles et nous regarderons ce qui retarde ou entrave le recours à ce moyen particulier.

### Comité transport durable

Aucune réunion au cours de l'année...

### Bureau fédéral de la FNEEQ-CSN

À titre de membre du bureau fédéral de notre fédération, je participe aux réunions du bureau fédéral et aux réunions du regroupement Cégep. Je participe également aux réunions du conseil fédéral de la FNEEQ et occasionnellement au conseil confédéral de la CSN. Ces réunions sont des lieux d'échanges et de décisions des différentes instances de la fédération et de la CSN.

### Conclusion

De façon générale, nous sommes assez satisfait du bilan de la dernière année. Nous constatons assurément une volonté de transformation de la part de la direction mais les différents intervenants ne sont pas tous au même rendez-vous. Certains dossiers nous amènent des exemples positifs de bonne volonté alors que d'autres n'arrivent tout simplement pas à se mettre en mouvement. La mise en place du PSD, particulièrement l'intégration des valeurs institutionnelles dans les façons de faire, se fait lentement et nous avons régulièrement l'occasion de rappeler à l'ordre les égarés.

Enfin, un merci très spécial à toutes nos collaboratrices et à tous nos collaborateurs, à tous les membres des différents comités qui ont permis d'offrir la quantité et la qualité de services syndicaux en 2013-2014. Votre aide, votre participation, vos opinions et vos commentaires, vos yeux et vos oreilles nous permettent de mieux connaître les problèmes et de mieux cibler nos interventions. Et finalement un merci tout personnel à nos collègues des exécutifs des deux autres syndicats pour leur précieuse collaboration ... et à l'an prochain ...

## Comité de mobilité étudiante internationale

Le comité de mobilité étudiante internationale est formé dans le but d'évaluer et d'accepter des projets de mobilité étudiante hors Québec soutenus par le Service de la mobilité étudiante internationale du Cégep de Sherbrooke.

**Valérie Dubé (Sciences sociales) et  
Céline Blais (Histoire et Géographie)**

### Ce comité est composé :

de la professionnelle du Service de mobilité étudiante internationale, Sylvie Breault; de la directrice de l'enseignement et des programmes du secteur A, Chantale Bélanger (qui supplée à Judith Perron); du directeur du Service de l'organisation scolaire Pierre Lefavre (ne siège plus officiellement sur le comité); de quatre membres du personnel enseignant, soit Michèle Boissinot (présentement en remplacement de Marie-Ève Genest, professionnelle au Service de l'internationalisation), Valérie Dubé, Céline Blais et Sylvie Girard.

Les membres du personnel enseignant sont élus par les membres du Syndicat lors de l'assemblée générale annuelle. Il est prévu que le comité de sélection se réunisse de trois à quatre fois durant l'année. Les rencontres furent néanmoins plus nombreuses cette année compte-tenu de la nécessité de mener à bien la réévaluation des critères de sélection des projets.

### Objectifs de travail de l'année 2012-2013

Étude de nouveaux dossiers déposés et reconduction de projets (réunions du 1<sup>er</sup> et du 8 avril 2014).

Poursuite de l'élaboration de nouveaux critères de sélection des projets compte-tenu des coupures budgétaires annoncées (réunions à l'automne 2013 et à l'hiver 2014).

Refonte en profondeur des critères de sélection visant à s'arrimer et s'harmoniser avec le plan stratégique de l'organisation du Service de l'internationalisation du Cégep particulièrement pour le volet mobilité. Par exemple : la spécificité des compétences, l'innovation pédagogique, la pérennité du projet, l'importance des partenariats, de l'interculturel, et de plusieurs autres critères sans oublier les budgets disponibles, désormais réduits. Une première évaluation des projets de mobilité à l'aide des nouveaux critères de sélection et du nouveau formulaire a été faite. Un travail d'ajustement devra s'effectuer mais sommairement, l'exercice a été un succès.

# Comité précarité

Jean-Thomas Courchesne

Le comité précarité s'est réuni à trois reprises cette année. Il est composé de Martin Fontaine, Sophie Gagnon et Jean-Thomas Courchesne. La formule des rencontres précaires a été plus variée cette année. Une formule « 5 à 7 » a été privilégiée à l'automne alors que deux midi-rencontres ont été tenues à l'hiver. Au total, c'est une trentaine de personnes qui a été rejointe. Le comité a souhaité, à l'instar du CIDS, donner plus de liberté aux membres pour choisir les enjeux abordés. Nous avons discuté de la vie départementale et du rôle du précaire dans celui-ci, la hausse des étudiants handicapés et l'accès à la permanence. Le cours d'histoire a également intéressé tout les précaires des disciplines contributives, particulièrement celles offrant des cours complémentaires.

Le comité a également procédé à un envoi massif de lettres pour inviter tous les précaires figurant dans notre base de données d'enseignants pour les inviter à participer à un sondage. Le questionnaire, rédigé avec l'aide de Julie Dionne et Jean-François Fortier, visait à mieux comprendre certaines attentes et perceptions par rapport aux conditions de travail des précaires. Le comité se réjouit des quelques 100 réponses reçues. Nous nous affairons maintenant à analyser ces réponses dans l'espoir de pouvoir dégager des lignes directrices qui viendraient enrichir le cahier de demandes des prochaines négociations de notre convention collective.

Je tiens à remercier tous les précaires qui se sont mobilisés pour participer à nos activités et j'offre un remerciement tout particulier à Martin Fontaine, du département de Mathématique, qui n'est plus précaire depuis peu mais qui continue à nous offrir son très précieux temps. ☺☺

# CIDS

Jean-Thomas Courchesne

Tout d'abord, je tiens à rappeler aux gens que le CIDS (conseil interdépartemental syndical) est la nouvelle appellation de ce que l'on appelait autrefois le CADES (comité d'animation départemental et syndical). L'an dernier, le bureau exécutif avait cherché à redonner au CADES ses lettres de noblesse en lui donnant un rôle plus important au sein de notre structure syndicale. Un changement de nom s'est vite imposé pour mieux imaginer et comprendre le mandat de cette instance. Finalement, nous avons imbriqué le CIDS dans nos statuts et règlements de manière non seulement à pérenniser et légitimer l'action du conseil auprès du bureau exécutif mais aussi de clarifier le rôle des délégués auprès de leurs collègues départementaux.

Le CIDS s'est réuni à 6 reprises cette année. Le dossier de la santé-sécurité au travail est revenu à plusieurs reprises, notamment pour les départements du pavillon 2. Les incidents de la dernière année (déversements, fuites, moisissures, etc) et un changement à la législation fédérale (C-21) ont mené à la mise sur pied de comités de surveillance et de gestion entraînant un charge de travail considérable pour les départements concernés.

Le CIDS a également grandement contribué à la réflexion sur plusieurs enjeux pédagogiques. Tout d'abord, le CIDS a épaulé le bureau exécutif dans la réflexion sur l'assurance qualité, le dossier de la PIGP, la reconnaissance de la formation collégiale en soins infirmiers, la gestion des compétences transversales et l'utilisation des plans d'amélioration. Finalement, le CIDS a participé à des débats relatifs aux conditions de travail, plus précisément la lettre d'entente sur

les enveloppes E-002/E-003 et la grande opération que fut l'opération dérangeant 21.

Je tiens à remercier toutes les déléguées et délégués départementaux qui ont assidûment exercé leur travail de représentation cette année et j'invite les membres du SPECS-CSN à consulter les comptes-rendus de chacune des réunions sur le site web du syndicat. ☺☺

## La collecte printanière est commencée

CANVILLE D'ARNAIS PELLETIER

**SHERBROOKE** — Ne croyez pas que c'est un simple bon vieux temps que vous allez vivre dans les cuisines de notre restaurant. En fait, c'est une véritable opération de charité qui se déroule dans nos cuisines.

Ce projet, organisé par les enseignants en philosophie Justin Ethier-Delorme et Jonathan Meyer, vise à soutenir notre communauté dans une opération concrète. Une initiative qui les réunit tous deux au sein de leur département.

Tout au long de l'opération, les cuisines ont pu faire de la redistribution de repas à ceux qui en ont besoin. Les cuisines ont pu faire de la redistribution de repas à ceux qui en ont besoin. Les cuisines ont pu faire de la redistribution de repas à ceux qui en ont besoin.



Les organisateurs de la seconde quinzaine ont réussi à rassembler un grand nombre de personnes. À l'avant, les étudiants Justin Roy et Canville Fournier ainsi que l'enseignante en philosophie Kelli Ethier-Delorme.

Les personnes dans ce projet...  
**Des besoins immédiats**  
Ce n'est plus un secret : après l'ouverture des écoles, il y a eu une augmentation des besoins immédiats dans le temps des repas. Les tables des cuisines ont été débordées par les personnes qui ont besoin de manger.



# Commission des études

Cette année, la Commission s'est réunie à dix reprises d'avril 2013 à avril 2014, malgré la non-participation aux activités en octobre et novembre dans le cadre de l'opération dérangement 21.

## Rémy Bergeron, président d'assemblée

La Commission a réalisé ses travaux selon les trois axes habituels : les dossiers statutaires obligatoires, les échanges sur des sujets pédagogiques d'intérêt et des présentations de projets de recherche ou des projets de développement pédagogique.

### Les dossiers statutaires de l'année

- Le programme Tremplin DEC;
- Les amendements aux programmes et nouveaux programmes de : Techniques de l'informatique, Techniques de bureautique, Arts visuels, Graphisme, Arts, lettres et Communication, Gestion et technologies d'entreprise agricole, Techniques administratives et Technologies du génie civil;
- Les modifications au règlement #5 sur la Commission des études;
- Les modifications à la politique sur l'éthique de la recherche sur des sujets humains;
- La politique institutionnelle de gestion des programmes;
- Le devis d'évaluation du programme d'électronique industrielle;
- Le rapport d'évaluation du programme de Télécommunication;
- Le calendrier scolaire 2014-2015.

### Les sujets d'échanges de l'année

- La plage horaire et la réussite éducative;
- Le nouveau cours d'histoire du Québec contemporain;
- Le classement salarial des enseignantes et des enseignants;
- L'assurance qualité;
- Le plan décennal de développement de la recherche.

### Les projets de recherche et de développement pédagogique

- La fête des créateurs;
- L'accent aigu;
- La reconnaissance des acquis à Performa.

Deux éléments méritent d'être soulignés dans ce bilan de l'année 2013-2014.

D'abord, vous l'aurez deviné, le dossier de l'assurance qualité. Le devis, malgré une recommandation non favorable de la Commission des études, a été adopté au Conseil d'ad-

ministration. Il faudra donc rester vigilant afin de s'assurer que les travaux menant à ce rapport exigent le minimum d'efforts de notre part afin que nous puissions investir tout notre temps et notre potentiel à notre travail d'enseignante et d'enseignant.

Également, à moins d'un abandon ou d'un moratoire qui serait éventuellement décidé par le nouveau titulaire du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, il faudra suivre attentivement la mise en place du nouveau cours d'histoire du Québec contemporain afin d'en évaluer les impacts, notamment sur la formation complémentaire (ce qu'il en reste en fait) et sur certains programmes.

Si vous souhaitez obtenir plus de détails sur l'ensemble des travaux de la Commission, vous pouvez lire les résumés des travaux dans *le TraCÉ* volume 7, #4 et volume 8, #1 à 3 à l'adresse suivante : [www.specs-csn.qc.ca/site/ce.html](http://www.specs-csn.qc.ca/site/ce.html) ou lire les procès-verbaux sur la communauté Commission des études de SAM. ■■■

## Comité sur la recherche

Ginette Bousquet, Olivier Domingue,  
Diane Guérette et Philippe Langlois

Le comité consultatif sur la recherche est un jeune comité institutionnel créé à la demande des trois syndicats l'an dernier. Y siègent quatre enseignantes et enseignants, dont un représentant du bureau exécutif. Au début de l'automne, le comité a établi son premier plan de travail pour l'année en cours. Force est de constater en ce mois d'avril que ce plan, bien que légitime, était trop ambitieux. Le comité n'a eu le temps d'avancer que sur deux de ses sept objets de travail (!), soit (1) de produire et discuter des enjeux autour du PDIR (le Plan décennal d'investissements pour les projets d'infrastructures de recherche) et (2) de reprendre l'écriture des enjeux et objectifs du PDIR (à ne pas confondre avec le précédent (!), le Plan institutionnel de développement de la recherche). Notons que le premier objet de travail a été accompli au cours du mois d'octobre. Notons également que sur 5 rencontres convoquées, 2 ont été annulées, dont l'une dans le contexte de l'opération dérangement 21.

Malgré cette progression plus lente qu'escomptée, la préoccupation syndicale pour le travail des enseignants-chercheurs et la place de la recherche dans la mission du Cégep est désormais bien présente, reconnue et appréciée. Le dossier de la recherche touche à de multiples axes d'intervention du Syndicat (conditions de travail, ressources, orientations éducatives, qualité de l'enseignement, collégialité) et le Comité de la recherche ouvre un espace de concertation nécessaire pour mieux diriger ces interventions et les coordonner lorsque possible avec celles de nos étudiantes et étudiants ainsi que nos collègues professionnels, personnel de soutien et cadres. ■■■

# Comité LGBT et alliés

(Comité lesbiennes, gais, bisexuel-le-s, transgenres et alliés)

## Réunions

Le comité a été mis en place à l'automne 2007. Cette année, il s'est réuni 6 fois, et ce dans le contexte élargi du CIMS, ainsi que de multiples fois en sous-comités, notamment avec la DSAE.

## Mandat

Le mandat du comité s'articule autour de deux grands axes. Le premier est d'offrir une visibilité à la réalité LGBT au sein du Cégep de Sherbrooke en organisant des activités de sensibilisation à ces réalités et aux conséquences de l'homophobie et de la transphobie. Le second axe est de collaborer avec les différents acteurs du Cégep afin de mettre en place des mesures institutionnelles visant explicitement l'amélioration du bien-être des personnes des minorités sexuelles fréquentant le Cégep.

## Comité pour l'inclusion des minorités sexuelles (CIMS)

Le comité LGBT et alliés du SPECS-CSN continue de travailler en collaboration avec plusieurs instances du Cégep, et ce au sein du CIMS qui regroupe, outre le présent comité, des représentants du CIOSAL de l'AECS, de la Direction des services aux étudiants ainsi que du Service d'animation.

« Le comité pour l'inclusion des minorités sexuelles (CIMS) a comme objectif de veiller à ce que des actions et des activités concertées soient entreprises sur le campus, telles que des conférences, des ateliers ou des formations, dans le but de démystifier les enjeux liés à l'orientation sexuelle ou à l'identité de genre. Le comité se donne également comme mission de veiller à ce que le Cégep de Sherbrooke soit un milieu exempt d'homophobie et de transphobie. Le comité est aussi impliqué dans la mise en place d'une concertation régionale pour l'inclusion des minorités sexuelles. »

### Membres du comité LGBT et alliés du SPECS-CSN

- Geneviève Demers (Informatique);
- Dominique Dubuc (Biologie);
- Anne LeBel (Techniques de travail social).

### Membres du comité pour l'inclusion des minorités sexuelles

- Tous les membres du comité LGBT et alliés du SPECS-CSN; ainsi que :
- Marc Chevanelle (CIOSAL);
- Jessy Lachapelle (CIOSAL);
- Martin Lambert (Direction des services aux étudiants);
- David Laplante (SSER);
- Anne-Judith Ménard Boutin (Service d'animation);
- Myriam Pelletier-Gilbert (permanente de l'AECS);
- Nancy Roy (Service d'animation).

<http://www.cegepsherbrooke.qc.ca/officiel/index.php/vie-etudiante/minorite-sexuelle/1586-comite-pour-linclusion-des-minorites>

## Dossiers 2013-2014

### Étudiantes et étudiants transgenres

Le comité continue de travailler avec la Direction des services aux étudiants, dans le but de développer un processus d'accueil des étudiantes et étudiants transidentitaires, et éventuellement d'offrir de la formation au personnel.

Un grand pas a été accompli cette année lorsque la Direction a accepté de modifier le nom apparaissant sur la carte étudiante d'une étudiante transidentitaire malgré que le processus légal n'avait pas encore été fait.

### Déploiement du drapeau arc-en-ciel durant les Jeux olympiques et paralympiques pour protester contre les lois russes homophobes

La Ville de Sherbrooke ayant levé le drapeau gai à son mât pour la durée des Jeux, le CIMS a incité la Direction du Cégep à en faire de même. N'ayant qu'un seul mat extérieur et la loi obligeant le cégep à ce qu'il y flotte seul et constamment le drapeau québécois, la Direction des communications et la DSAE ont finalement décidé de placer le drapeau sur un petit mat interne à l'entrée principale du pavillon 5. Des pressions supplémentaires ont été nécessaires pour que le drapeau soit déplacé à un endroit plus visible pour une majorité d'étudiantes et d'étudiants et pour qu'y soit ajoutée une mention explicative à son côté.

### Semaine de la diversité sexuelle du 14 au 16 avril 2014

Le CIMS a organisé une semaine de sensibilisation qui s'est déroulée du 14 au 16 avril 2014. La programmation a inclus un midi-témoignage de personnes LGBT, le lancement du Réseau des alliées et alliés, une conférence de Bill Ryan (obligatoire pour certains groupes), le lancement du Havre (local *safe-space*), des kiosques de sensibilisation (distribution de bracelets de solidarité LGBT, IRIS-Estrie, le CIOSAL et le Réseau des alliés) un midi de jeux de société au Havre.

Notes :

- Il est à noter que le CIOSAL a été particulièrement actif et qu'il est responsable du midi-témoignage ainsi que de la création du Havre.
- Il est à noter aussi que la Journée internationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie est plutôt le 17 mai de chaque année (afin de commémorer le retrait de l'homosexualité de la liste des maladies mentales par l'Organisation mondiale de la santé), mais dans le réseau collégial, cette date est trop près de la période d'examen.

## → LGBT (suite)

### Offre de capsule de sensibilisation et de démystification dans le cadre de certains cours

Cette capsule a été présentée à deux groupes en Techniques policières.

### Regroupement estrien pour la diversité sexuelle

À l'initiative du comité LGBT et alliés et de l'AÉCS, un regroupement de concertation a été fondé en 2011. Y siègent des représentants des instances suivantes : Direction de la santé publique, Estrie; Agence de la santé et des services sociaux, Estrie; CSSS Memphrémagog; MELS; IRIS-Estrie; Direction du Cégep de Sherbrooke; Syndicat du personnel enseignant du Cégep de Sherbrooke-CSN; Association des étudiants du Cégep de Sherbrooke; Association des gais, lesbiennes et bisexuels de l'Université de Sherbrooke; Forum jeunesse Estrie; Fédération des communautés culturelles en Estrie; Forum des aînés en Estrie; Conseil central des syndicats nationaux de l'Estrie; Jeunesse active de Brompton; Observatoire estrien du développement des communautés; Coalition pour le travail de rue à Sherbrooke.

Cette année :

- le REDS a avancé fortement le dossier de la création d'un GRIS-Estrie. Au moment de publier ces lignes, une assemblée de fondation de l'organisme est prévue pour juin;
- une activité a aussi été organisée pour souligner le 17 mai en mettant en valeur les initiatives régionales lors d'une conférence de presse ayant lieu dans la polyvalente d'East Angus.

### Formation Pour une nouvelle vision de l'homosexualité

- En collaboration avec la DSAE, nous avons organisé, en janvier, la venue de cette formation de l'INSPQ dans le but de former un bassin de membres du personnel qui aurait le bagage nécessaire pour être membre du Réseau des alliés et alliés.
- En parallèle, 2 autres groupes ont été formés pour des étudiantes et étudiants qui tenaient à suivre cette formation.
- Des membres du REDS font venir cette formation en mai : nous comptons offrir aux membres de la communauté collégiale la possibilité de se joindre à ces groupes.

### Fondation du Réseau des alliés et alliés

Voici un extrait de l'information qu'on trouve sur l'intranet du Cégep à ce sujet (<http://cegepsherbrooke.qc.ca/allies>).

#### • Qu'est-ce qu'une personne alliée?

Un allié ou une alliée, c'est une personne de confiance qui s'engage à :

- respecter les principes de confidentialité ;

Quand les profs...

- accueillir, écouter et conseiller les personnes figurant parmi les minorités sexuelles ou en questionnement sur leur orientation sexuelle ou leur identité de genre;
- intervenir dans les situations d'homophobie et de transphobie.

#### • Qui peut devenir membre du réseau des alliés ?

Tout membre du personnel ou membre de la communauté étudiante du Cégep de Sherbrooke qui adhère à la définition d'une personne alliée et qui a suivi la formation «Pour une nouvelle vision de l'homosexualité» de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ).

#### • Transformation du CIMS en comité institutionnel

Le CIMS souhaite devenir un comité institutionnel afin d'améliorer la gestion globale des questions reliées aux réalités LGBT par le Cégep et afin d'en assurer la pérennité. Au moment de publier ces lignes, une réunion visant la création de ce comité est prévue pour la fin avril.

## Dossiers prévus en 2014-2015

Nous prévoyons aborder des points parmi les suivants :

- Concrétiser la réalisation d'un CIMS institutionnel dont le mandat sera à déterminer plus finement (par exemple :

**Les réalités des personnes lesbiennes, gais, bisexuelles et transgenres (LGBT) dans le monde : des droits pour certains, la répression pour d'autres**

**Conférence de Bill Ryan**

Cette conférence dévoilera l'état des droits des personnes lesbiennes, gais, bisexuelles et transgenres à l'échelle mondiale, avec un regard sur le progrès des droits dans certaines régions du monde et sur des régions où l'homophobie et la répression règnent toujours. On regardera les dynamiques qui propulsent cette homophobie ainsi que celles qui mènent vers l'acquisition des droits.

**lundi 14 avril 2014**  
à 19 h à la salle Alfred-Des Rochers  
entrée : 3 \$

Professeur adjoint et chercheur à l'école de travail social de l'Université McGill, Bill Ryan est un consultant de renommée internationale dans le domaine de la prévention, l'évaluation des interventions et l'homophobie au sein d'organismes comme l'INSPQ, Santé Canada, le Département de l'Intégration communautaire, l'UNICEF, et l'Organisation mondiale de la santé. Sa contribution exceptionnelle en tant que consultant et chercheur dans le domaine des sexualités masculines a été à maintes reprises reconnue, par exemple, en 2011, il a été nommé l'un des dix meilleurs chercheurs en santé et genre par l'Institut de recherche en santé du Canada.

Dans le cadre de la semaine de la diversité sexuelle offerte par le Collège pour l'Inclusion des minorités sexuelles (CIMS)

cégep  
de Sherbrooke

# Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains

## Introduction

Le comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains (CÉR) a été constitué en juin 2012. Il a débuté ses activités à l'automne 2012. Le comité a dû apprendre rapidement à fonctionner et créer les outils dont il avait besoin pour être efficace.

## Assiduité des membres

Toutes les réunions se sont tenues en présence de tous les membres réguliers du comité sauf le 9 avril 2013. Une personne s'est excusée pour cause de maladie.

## Composition du comité

- Alexandre Genest (expertise : psychologie)  
Président, mandat 2012-2015;
- Louis Desmeules (expertise : éthique / éducation)  
Vice-président, mandat 2012-2015;
- Louise Bouchard (expertise : biotechnologies /recherche)  
Secrétaire, mandat 2012-2014;
- Johanne Bolduc (expertise : soins infirmiers/ recherche/Droit de la santé)  
Membre interne, mandat 2012-2014;
- Jinny Mailhot (expertise : sciences politiques)  
Représentante de la collectivité, mandat 2012-2015;
- Kim Noël-Boulet (expertise : psychologie)  
Membre suppléant interne, mandat 2012-2015;
- Isabelle Marissal  
Membre suppléant externe, mandat 2012-2015.

## Dossiers traités

- 14 demandes de certification éthique;
- 11 certificats émis;
- 2 dossiers toujours en processus d'évaluation;
- 1 projet refusé;
- 0 demande de réévaluation ou d'appel.

## Documents produits

- Composition du comité;

- Mandat du comité;
- Formulaire de déclaration d'intérêts des membres du comité;
- Formulaire de Demande de certificat éthique;
- Liste de vérification des demandes;
- Gabarit de formulaire de consentement;
- Certificat éthique;
- Lettre d'accompagnement des certificats éthiques;
- Document de suivi du processus d'approbation des projets;
- Document de planification du suivi des projets approuvés;
- Lettre aux CÉR de la région.

## Documents en préparation

- Document d'information pour les étudiants des programmes de sciences humaines qui seront appelés à participer à des projets de recherche.

## Formation en éthique

Tous les membres réguliers du comité ont complété la formation en ligne offerte par l'EPTC 2.

## Plan d'action 2013-2014

- Rapport d'activité 2012-2013;
- Examen des demandes de certification éthique;
- Suivi des projets déjà approuvés.
- Finalisation du document destiné aux étudiants des programmes de sciences humaines
- Création d'une vitrine web et mise en ligne :
  - Des dates de réunion prévues pour l'année 2013-2014
  - De la procédure de présentation d'une demande d'attestation éthique
  - Du formulaire de demande de certification éthique
  - Du gabarit de formulaire de consentement
  - Du formulaire de suivi des projets
- Formation en éthique. : : :

## → LGBT (suite)

effectuer une relecture des politiques, règlements, etc. pour s'assurer que les minorités sexuelles sont adéquatement prises en compte, par exemple, tenir compte de l'homoparentalité dans les formulaires);

- Faire venir le volet 2 de la formation «Pour une nouvelle vision de l'homosexualité» pour les membres du Réseau des alliées et alliés du Cégep;
- Assurer la coordination du Réseau des alliées et alliés;
- Tenter de joindre les enseignantes et enseignants faisant parti des minorités sexuelles afin de connaître leurs besoins et leurs opinions;

- Encourager les activités pédagogiques ayant pour thème les minorités sexuelles, particulièrement en lien avec la semaine de sensibilisation.
- Être attentif aux situations pouvant entraîner l'invocation de la Déclaration concernant l'homophobie du Conseil d'administration;
- Inviter la Coalition des familles homoparentales à venir présenter leur formation concernant les réalités vécues par les enfants de ces familles;
- Faire un kiosque à l'accueil (septembre) présentant le CIOSAL, le comité LGBT et alliés, la semaine de sensibilisation, l'aide disponible pour les personnes transidentitaires, etc.;
- S'assurer que le dossier des minorités sexuelles est pris en compte adéquatement en Commission des études. : : :

# Comité femmes

**Julie Dionne et  
Dominique Dubuc**

organismes féministes. Aussi, le comité entend sensibiliser la communauté collégiale aux revendications du mouvement féministe.

## Réunions

Le comité a été mis en place à l'automne 2011. Cette année, il s'est réuni quatre fois.

## Mandat

Le mandat du comité est de se garder à l'affût des problématiques rencontrées par les femmes, notamment en lien avec diverses décisions gouvernementales au détriment des

## Dossiers 2013-2014

- Nous sommes membres de la Fédération des femmes du Québec (FFQ) et sur la liste d'envoi de plusieurs organismes voués à la défense des droits des femmes;
- Nous sommes abonnées à une série de publications. Les publications en ligne se retrouvent sur le site web du SPECS-CSN (ex. Gazette des femmes, Conseil du statut de la femme, etc.);

- Nous avons organisé, le 28 novembre, une soirée de discussion à la Brûlerie sur le thème des enjeux féministes reliés au projet de Charte de la laïcité du gouvernement Marois;
- À ce sujet, le comité a publié un texte dans le *Quand les profs...* intitulé «L'abdication du leadership par le gouvernement Marois»;
- Nous avons participé à une journée de discussion sur les enjeux de la Charte organisée par la FFQ;
- Au lieu du 8 mars, qui ne convenait pas à nos horaires, nous avons souligné l'importance du féminisme par la tenue d'un kiosque le 8 avril. À ce kiosque, nous avons distribué des suçons portant des étiquettes comportant des affirmations féministes écrites par des étudiantes et étudiants du Cégep, ainsi qu'une affirmation du comité;
- Plusieurs tentatives ont été faites pour établir une collaboration avec le comité des femmes de l'AÉCS. Au moment de publier ces lignes, un contact s'était établi permettant d'espérer un meilleur arrimage dans le futur.



Le Conseil central de l'Estrie – CSN vous invite à célébrer la

# Journée internationale des femmes 2014

Vous êtes conviés à notre soirée souper-animation afin de célébrer cette importante journée! Cette année, nous aborderons le thème de la violence psychologique.

**Lieu :** Conseil central de l'Estrie  
180, côte de l'Acadie, salle 03  
Sherbrooke

**Date :** Lundi le 10 mars 2014

**Heure :** 17 h 30

Service de garde disponible sur réservation!



**Pour réservation : 819 563-6515 ou [coordonnatrice@csn-estrie.com](mailto:coordonnatrice@csn-estrie.com)**

**Gratuit pour les membres CSN – 10\$ pour les non-membres**



# Trésorerie

Julie Dionne

L'année 2013-2014 en a été une de consolidation. Nous avons terminé le transfert du fonds de résistance syndicale vers la Caisse d'économie solidaire. Nous avons aussi entamé la rédaction de la politique du fonds de résistance,

mais elle n'a pu être adoptée en assemblée générale, faute de temps. Le bureau exécutif a aussi clarifié les règles de remboursement des dépenses en réaction à l'application de nouvelles normes à ce sujet par le gouvernement fédéral.

1	Syndicat du personnel enseignant du Cégep de Sherbrooke - CSN						1
2	Suivi budgétaire 2013-2014						2
3	A'	A	B	C	D	E	3
4	Prévision AG 2013	Prévision AG	Résultats	Résultats	Résultats	Résultats	4
5	2014	2013-2014	31-mars-14	2012-2013	2011-2012	2010-2011	5
6	réajustée						6
7	au 15 avril 2014						7
8	<b>RECETTES</b>						8
9	Cotisation (1 juin - 31 mai)	545 000,00 \$	556 431 \$	396 934 \$	536 213 \$	557 175 \$	519 152 \$
10	Cartes de nouveaux membres		20 \$	20 \$	20 \$	42 \$	30 \$
11	Revenu divers		- \$	- \$	- \$	1 000 \$	0 \$
12	Compensation Fondation		- \$	- \$	- \$	78 \$	- \$
13	Revenus de placements (FRS) (gains en capital + intérêts)	11 000,00 \$	11 000 \$	6 282 \$	11 306 \$	13 609 \$	15 139 \$
14	Revenus de placements autres	300,00 \$	400 \$	225 \$	497 \$	416 \$	469 \$
15	<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>556 300 \$</b>	<b>567 851 \$</b>	<b>403 462 \$</b>	<b>548 036 \$</b>	<b>572 320 \$</b>	<b>534 790 \$</b>
16	<b>DÉBOURSÉS</b>						16
17	<b>1) PER CAPITA (quote-part)</b>						17
18	FNEEQ (0,50) - 1.06-31.05	175 756 \$	179 437 \$	128 006 \$	172 972 \$	179 677 \$	167 111 \$
19	CSN (0,72) - 1.06 -31.05	253 088 \$	258 389 \$	184 329 \$	249 079 \$	258 735 \$	240 640 \$
20	CCSNE (0,0750) - 1.06-31.05	26 363 \$	26 916 \$	19 201 \$	25 946 \$	26 952 \$	25 067 \$
21		<b>455 207 \$</b>	<b>464 742 \$</b>	<b>331 636 \$</b>	<b>447 997 \$</b>	<b>465 363 \$</b>	<b>432 817 \$</b>
22	<b>SOMMES DISPONIBLES LOCALEMENT</b>	<b>101 093 \$</b>	<b>103 109 \$</b>	<b>71 925 \$</b>	<b>100 039 \$</b>	<b>106 957 \$</b>	<b>101 973 \$</b>
23	<b>2) SECRETARIAT</b>						23
24	Perfectionnement	100 \$	100 \$	- \$	- \$	- \$	0 \$
25	Salaire +as.sal 2364 \$ +vac +c.maladie +Rétro 600 \$	50 850 \$	50 850 \$	35 207 \$	49 860 \$	49 177 \$	47 561 \$
26	Dépenses employeur: AC+RRQ+RAMQ+CSST+CNT+rregop	8 700 \$	8 700 \$	6 159 \$	8 065 \$	8 431 \$	7 511 \$
27	Téléphone	1 700 \$	1 600 \$	1 236 \$	1 573 \$	1 687 \$	1 672 \$
28	Fournitures de bureau	400 \$	800 \$	190 \$	157 \$	450 \$	890 \$
29	Polycopie (papier + photocopies / sauf journal)	1 500 \$	1 000 \$	1 307 \$	890 \$	688 \$	1 827 \$
30	Logiciels/informatique (domaine 35\$, hébergement 210\$)	350 \$	350 \$	258 \$	234 \$	170 \$	169 \$
31	Mobilier/équipement - acquisitions (porte-voix, bannière)	- \$	- \$	- \$	676 \$	- \$	8 056 \$
32	Entretien - mobilier, équipement et logiciels	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	101 \$
33	Contribution au fonds mobilier/équipement/logiciels	3 000 \$	3 000 \$	- \$	3 000 \$	3 000 \$	0 \$
34	Frais de banque	400 \$	300 \$	284 \$	241 \$	239 \$	270 \$
35	Assurance mobilier	588 \$	550 \$	588 \$	558 \$	532 \$	509 \$
36	Frais de trésorerie et d'incorporation	810 \$	800 \$	810 \$	719 \$	777 \$	677 \$
37	Abonnements-volumes	200 \$	200 \$	179 \$	90 \$	274 \$	88 \$
38	Gain/perte capital	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	0 \$
39	Pénalité - Amende	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	0 \$
40		<b>68 598 \$</b>	<b>68 250 \$</b>	<b>46 218 \$</b>	<b>66 064 \$</b>	<b>65 425 \$</b>	<b>69 331 \$</b>
41	<b>3) REPRESENTATION</b>						41
42	CSN local (ccsne cong+ag)	50 \$	50 \$	- \$	585 \$	61 \$	0 \$
43	Bureau	500 \$	500 \$	500 \$	184 \$	1 573 \$	1 334 \$
44	Intersyndical local	500 \$	1 000 \$	220 \$	957 \$	- \$	- \$
45	Autres instances	1 500 \$	500 \$	1 117 \$	302 \$	1 110 \$	281 \$
46	Regroupement cégeps(RAR/FNEEQ)	1 500 \$	1 500 \$	2 060 \$	705 \$	1 752 \$	1 712 \$
47	Congrès - CSN-FNEEQ	4 000 \$	5 000 \$	- \$	- \$	757 \$	5 261 \$
48	Conseil Fédéral FNEEQ	1 000 \$	1 500 \$	1 183 \$	971 \$	685 \$	1 326 \$
49		<b>9 050 \$</b>	<b>10 050 \$</b>	<b>5 080 \$</b>	<b>3 704 \$</b>	<b>5 938 \$</b>	<b>9 914 \$</b>
50	<b>4) ACTIVITES</b>						50
51	Convention collective	500 \$	500 \$	381 \$	467 \$	3 573 \$	1 177 \$
52	Mobilisation	1 500 \$	3 000 \$	986 \$	4 231 \$	5 701 \$	1 64 \$
53	Solidarité	2 500 \$	2 500 \$	1 795 \$	2 650 \$	5 970 \$	4 915 \$
54	Solidarité internationale	2 500 \$	2 500 \$	2 500 \$	2 500 \$	- \$	- \$
55	Solidarité spéciale	1 300 \$	1 300 \$	300 \$	300 \$	500 \$	1 200 \$
56	CIDS (anciennement CADES)	2 319 \$	2 500 \$	2 319 \$	2 262 \$	888 \$	0 \$
57	Comité environnement	500 \$	500 \$	27 \$	226 \$	176 \$	272 \$
58	Comité équité	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	0 \$
59	Comité précarité	719 \$	500 \$	719 \$	365 \$	58 \$	3 \$
60	Comité retraite	500 \$	500 \$	393 \$	- \$	- \$	0 \$
61	Commission des études	1 200 \$	1 200 \$	1 089 \$	1 177 \$	- \$	98 \$
62	Assemblée générale	8 000 \$	7 000 \$	6 141 \$	4 219 \$	7 932 \$	6 288 \$
63	Activités sociales	1 500 \$	1 500 \$	583 \$	1 762 \$	2 262 \$	629 \$
64	Journal	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	0 \$
65	Présidence d'assemblée	- \$	- \$	- \$	255 \$	- \$	- \$
66	Comité LGBT	500 \$	500 \$	- \$	373 \$	42 \$	357 \$
67	Comité femmes	557 \$	500 \$	557 \$	477 \$	37 \$	0 \$
68	Frais de garde	200 \$	200 \$	- \$	- \$	53 \$	0 \$
69	Publicité	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	0 \$
70	Activités spéciales (Projet La Tribune et Le Devoir)	3 500 \$	3 500 \$	2 500 \$	2 500 \$	2 500 \$	2 822 \$
71		<b>27 795 \$</b>	<b>28 200 \$</b>	<b>20 290 \$</b>	<b>23 766 \$</b>	<b>29 692 \$</b>	<b>17 926 \$</b>
72	<b>5) DIVERS</b>						72
73	Débourssés remboursables FNEEQ	- \$	- \$	- \$	- \$	13 \$	-2 \$
74	Débourssés remboursables CSN	- \$	- \$	- \$	- \$	(135) \$	13 \$
75	Débourssés remboursables CCSNE	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	0 \$
76	Remplacements - non remboursables	1 000 \$	1 000 \$	369 \$	972 \$	300 \$	632 \$
77	Transfert du fds courant au Fds résist.-AGrés.47.5	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	0 \$
78		<b>1 000 \$</b>	<b>1 000 \$</b>	<b>369 \$</b>	<b>972 \$</b>	<b>178 \$</b>	<b>643 \$</b>
79	<b>SOUS-TOTAUX DES DÉBOURSÉS LOCAUX</b>	<b>106 443 \$</b>	<b>107 500 \$</b>	<b>71 957 \$</b>	<b>94 506 \$</b>	<b>101 234 \$</b>	<b>97 814 \$</b>
80	<b>TOTAL DES DEBOURSES</b>	<b>561 650 \$</b>	<b>572 242 \$</b>	<b>403 493 \$</b>	<b>542 503 \$</b>	<b>566 597 \$</b>	<b>530 631 \$</b>
81	<b>EXCÉDENT / DÉFICIT au 30 juin</b>						81
82		<b>(5 350 \$)</b>	<b>(4 391 \$)</b>	<b>(31) \$</b>	<b>5 533 \$</b>	<b>5 723 \$</b>	<b>4 159 \$</b>
83							

# Conseil d'administration

**La délégation enseignante, élue par ses pairs lors d'une assemblée du SPECS, a exercé ses pouvoirs et a assumé ses fonctions avec intégrité, assiduité et objectivité. Elle a siégé à sept assemblées du Conseil d'administration depuis le 8 mai 2013.**

**Keith Éthier (Philosophie)**  
**Yves Lalond (Génie électrique)**

L'objectif de ce rapport est de présenter les dossiers qui ont une importance pour les membres enseignants du SPECS. Certains dossiers s'inscrivent directement dans le cycle annuel de gestion, alors que d'autres s'y rapportent indirectement, dans la mesure où ils sont imposés par des agents extérieurs, notamment le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie (MESRST). Le rapport suivant s'intéresse donc, précisément, aux enjeux les plus pertinents selon vos deux représentants.

Dans un premier temps, signalons que la composition du Conseil d'administration du Cégep a été largement modifiée. Plusieurs membres externes ont en effet terminé leur dernier mandat. Bien que la proposition faite par la Direction du Cégep des nouveaux représentants extérieurs ait été faite l'automne dernier, leur nomination par le Ministre du MESRST a, comme d'habitude, été longue à obtenir : ces membres siègent depuis peu au Conseil. N'eût été de la présence assidue des représentants étudiants et des représentants du personnel, le Conseil d'administration n'aurait pu tenir plusieurs de ses séances. Ces nouveaux membres oeuvrent, de près ou de loin, dans le secteur économique régional. Fait à signaler, un représentant enseignant siège au Comité d'audit et des finances du Conseil.

Abordons maintenant un dossier malheureusement récurrent, les coupures budgétaires présentées suavement comme un effort budgétaire institutionnel. En trois ans, de façon cumulative, le Cégep a dû composer avec des coupures d'environ 1,5 M\$. Pour cette année, la coupure exigée est de 473 700 \$, directement inscrite aux prévisions budgétaires de début d'année comme un déficit aux opérations palliée par le solde du fonds de fonctionnement. De plus, les augmentations salariales de 1,8%, non-financées par Québec, une hausse appréhendée des coûts de gardiennage et d'entretien ménager (les salaires y étant fixés par décret) et d'autres dépenses non-récurrentes résultent en un manque à gagner de l'ordre de 950 000 \$. Pour y pallier, 600 000 \$ d'annexes budgétaires (crédits spécifiques pour certaines activités, l'une d'entre elles datant de la présence de François Legault à l'Éducation !) seront notamment utilisés, vidant ainsi ces annexes. Les sommes manquantes résiduelles seront compensées par divers réaménagements budgétaires et éliminations d'activités. Posons encore une fois la question : peut-on encore faire ce qui est requis avec moins de ressources ? Une chose est sûre, la marge de manœuvre qu'offre le solde de fonds de fonctionnement est basse ! Au moment de déposer ce budget, la Direction du Cégep espérait la fin des

coups à compter de 2014-2015 et la fin de l'application de la loi 100 (1 remplacement de cadre ou personnel de soutien pour deux départs à la retraite). Les annonces à venir suite à l'élection du 7 avril dernier nous permettront d'en juger !

Dans la foulée de la fin anticipée de l'application de la loi 100 et des coupures budgétaires, la Direction du Cégep a jugé bon de procéder à une réorganisation des services : fusion de l'organisation scolaire avec le régistariat et l'aide pédagogique individuelle, fusion de l'internationalisation avec le soutien à l'enseignement et la recherche, nomination d'un coordonnateur à la formation continue. MM. Olney et Lefavre ont donc dirigé ensemble le service intégré organisation scolaire/régistariat alors qu'un coordonnateur a été nommé à la formation continue. De plus, en février, un successeur à M. Lafleur, qui prendra sa retraite en juin, a été embauché afin d'assurer un transfert d'expertise. Les retombées budgétaires réelles de cette réorganisation prendront sans doute réellement forme l'an prochain. Par ailleurs, un cadre adjoint à la Direction des études a quitté et a été remplacé alors que le Directeur du service intégré organisation scolaire/régistariat quittera en juin, ramenant ainsi le Cégep à la case départ pour un poste à tout le moins névralgique. Signalons par ailleurs que l'Association des cadres et gérants a demandé et obtenu une sixième semaine annuelle de vacances, rejoignant ainsi la situation prévalant dans la vaste majorité des Cégeps du Québec. Cette semaine supplémentaire doit préférablement se prendre de façon espacée pendant l'année scolaire.

La Coopérative de solidarité du Cégep offre des services de librairie, papeterie et certains services alimentaires ; par ailleurs, le contrat avec le concessionnaire de la cafétéria prend fin le 30 juin 2014. La Direction y a vu une opportunité de confier à la Coopérative l'ensemble des services alimentaires et de librairie/papeterie, en contrepartie d'un accès à une partie des profits générés. L'argent ainsi obtenu contribuerait à financer partiellement la reconfiguration des espaces de librairie et de cafétéria, en créant une zone centralisée de vie étudiante et de services : une extension du pavillon 6 pourrait ainsi empiéter sur la surface de l'Arboretum. Le Conseil d'administration s'est montré craintif ou prudent quant à la durée de l'entente proposée par la Direction du Cégep, soit quinze ans. Les discussions avec la Coopérative du Cégep ont eu lieu pendant l'année 2013-2014 et des résultats seront sans doute présentés au Conseil d'administration prochainement.

Le Conseil a adopté divers règlements et politiques : citons le Règlement numéro 1 sur la gouvernance du Cégep, la Politique sur la recherche, la Politique sur l'éthique en →

## → Conseil d'administration (suite)

recherches avec des sujets humains. Notons la volonté de la Direction d'actualiser l'ensemble de ses politiques et règlements et de les rendre disponibles par un site web revampé actuellement en développement. Le Cégep a aussi pris des mesures pour le développement de son offre de programmes et services : le CEREFES (anciennement appelé le LAAMS) a été inauguré, permettant des activités d'apprentissage en soins infirmiers, inhalothérapie, soins médicaux d'urgence et techniques policières à l'aide de mannequins simulateurs (des accès sont offerts tant aux commissions scolaires pour les infirmières auxiliaires qu'aux universités pour leurs programmes en santé); une demande d'autorisation de programme en soins préhospitaliers d'urgences a été déposée, de même qu'une demande pour l'obtention d'un second centre collégial de transfert technologique dans le domaine de la lumière et de l'éclairage. Signalons aussi le travail de la Direction des études et le soutien du Conseil d'administration pour le maintien du droit de pratique pour les infirmières titulaires d'un DEC. Cependant, compte tenu de la demande de révision de décision déposée par l'OIIQ et des changements possibles suite à l'élection provinciale du 7 avril dernier, il convient de rester vigilant !

Le Conseil d'administration a adopté le Devis d'évaluation de l'efficacité des mécanismes d'assurance qualité, conformément à la demande de la Commission d'évaluation de

l'enseignement collégial. L'échéancier des travaux prévoit une fin des travaux en juin 2015 (pouvant cependant se prolonger un peu) pour une visite de la CÉEC à l'automne 2015. Ces travaux prévoient des groupes de discussion et une consultation de la Commission des études. Un consultant extérieur mais connaissant fort bien le Cégep, M. Claude Thibodeau, a été embauché. Notons que la Direction du Cégep a proposé une rédaction du Devis un peu plus conforme à nos façons de faire et à la terminologie utilisée dans notre plan de réussite, notre projet éducatif et notre plan stratégique, dans l'objectif avoué de rendre utile à l'interne cet exercice obligé. Parlant du Plan stratégique du Cégep, celui-ci se termine en 2016 : il y a lieu de prévoir que des travaux préparatoires pourraient débiter au cours de l'année scolaire 2014-2015.

En terminant, quelques questions prospectives : dans la réorganisation appréhendée du gouvernement du Québec, les cégeps seront-ils toujours considérés membres de l'ordre de l'enseignement supérieur ; dans la réorganisation des finances du Québec, les cégeps obtiendront-ils enfin le financement requis au maintien des services ou feront-ils encore l'objet de coupures budgétaires ; nos gradués et graduées (notamment en soins infirmiers) maintiendront-ils un droit de pratique et une reconnaissance professionnelle conformes aux compétences développées au Cégep ? Autant de questions, parmi bien d'autres, qui nécessiteront un suivi attentif de la communauté collégiale !

## Comité de perfectionnement

Claude Tétréault, Martin Paré  
et Valérie Boisvert

### Bilan général

L'année 2012-2013 s'est terminée avec plus de 260 demandes. Pour l'année 2013-2014, le comité de perfectionnement s'est réuni à plusieurs reprises afin de traiter les demandes de remboursement. À ce jour, plus de 160 demandes ont été analysées et traitées. Toutefois, à cause de difficultés organisationnelles, le délai de 30 jours pour le retour de paiement n'a pas pu toujours être respecté. Les départs et les remplacements de personnel ont compliqué et retardé les choses. La mise en application de la nouvelle politique de remboursement n'a toujours pas eu lieu. La prochaine réunion (mai) devrait pouvoir régulariser cette situation pour une application pleine et entière à partir de l'année prochaine. Nous pourrions probablement rencontrer les départements

en 2014-2015 pour évaluer l'application de ces nouvelles règles.

Les améliorations apportées au Service des ressources humaines pour traiter les demandes donnent maintenant les résultats escomptés.

### Rapports financiers

Budget 2012-2013	
Surplus de 2011-2012	70 940 \$
Budget 2012-2013	88 858 \$ (= 195\$ x 455,7 ETC)
Total disponible 2012-2013	159 798 \$
Dépenses 2012- 2013	109 382 \$
Surplus	50 416 \$
<b>Surplus pour 2013-2014</b>	<b>50 416 \$ *</b>
*-- Le budget prévisible pour 2013-2014 est de 87 555 \$ (195\$ x 449,0 ETC)	

Cumulatif					
	2008-2009	2009-2010	2011-2012	2012-2013	2013-2014
Nb ETC			465.0	455.7	455.7
<b>Budget (195\$xNb ETC)</b>	<b>89 115 \$</b>	<b>90 218 \$</b>	<b>90 675 \$</b>	<b>88 858 \$</b>	<b>88 858 \$</b>
Surplus année antérieure.	86 252	82 689 \$	36 762 \$	70 984 \$	70 940 \$
Total disponible		172 907 \$	127 437 \$	159 842 \$	159 798 \$
<b>Dépendé</b>		<b>136 145 \$</b>	<b>56 453 \$</b>	<b>88 902 \$</b>	<b>109 798 \$</b>
Surplus		36 762 \$	70 984 \$	70 940 \$	50 416 \$

## Comité retraite

Jean-Thomas Courchesne

Le comité retraite s'est rencontré à deux reprises cette année et a participé à deux jours de formation sur le RRE-GOPP offerte par la FNEEQ. Le comité est composé de Paul Brochu, Caroline Poupert, Julie Dionne et Jean-Thomas Courchesne. C'est un vent de renouveau qui souffle au sein de ce comité qui avait été plutôt inactif dans les dernières années. Grâce à la formation suivie au mois de février, les membres du comité ont appris quels sont les principaux drapeaux à agiter de manière à bien préparer une retraite. Il est important de noter que cette formation n'a pas fait des membres du comité des conseillers financiers. Il faut les voir comme étant à même de vous aiguiller dans vos réflexions et dans vos documents à répertorier. À cet effet, le comité espère publier dès l'an prochain une série de courts textes dans le *Quand les profs...* Le comité souhaite également être invité dans vos assemblées départementales de manière à faire la promotion d'un service de rencontre individuelle. Finalement, le comité restera à l'affût des propositions de la table centrale relatives à la retraite au cours des prochaines négociations. ❏

## Comité présidence d'assemblée

Jean-Thomas Courchesne

Le comité présidence ne s'est pas réuni cette année. Il a toutefois continué à être mis à contribution pour animer les assemblées générales du SPECS-CSN. Mentionnons que la demande a été très forte cette année. En effet, les dossiers de la reconnaissance du diplôme de Soins infirmiers et de l'opération dérangement 21 nous ont demandé beaucoup de mobilisation à l'automne alors que c'est la question de l'assurance qualité qui nous a tenus en haleine tout l'hiver. Plusieurs assemblées se sont donc rajoutées au calendrier qui avait été prévu en début d'année. Le bureau exécutif souhaite remercier tous les membres qui ont donné leur nom pour faire partie de notre liste d'appel et tout particulièrement Diane Guérette, Luc Loignon, Josée Lebrun et Yves Lafond qui ont tous accepté de mener et gérer nos discussions au cours de la session. Je tiens également à remercier Annie-Chantale Guibord qui a accepté à plusieurs reprises d'animer la discussion du CIDS. ❏

Monsieur Bédard, on ne veut pas de cadeaux, mais la véritable reconnaissance de notre tâche!

OPÉRATION  
**DERANGEMENT**  
**21**

**specs**  
Société de services et de produits  
Au service de votre entreprise



*Quand les profs...*

## Comité environnement

En 2013-2014, le comité Enviro-SPECS a poursuivi son implication dans le Cégep et sur la scène politique locale.

Sophie Gagnon

Dans le Cégep, le comité a continué son travail de représentation des professeurs au sein du comité C'Viable; a participé aux rencontres sur le plan d'aménagement durable du campus; a fait le suivi du plan d'immobilisation du collège auprès du directeur des Services de l'équipement; a rédigé une lettre qu'il a fait parvenir au directeur des Services de l'équipement pour désapprouver la pratique des sondages imposés dans Ominvox. Le comité a aussi appuyé la conseillère en développement durable du Cégep dans l'organisation de la semaine de la mobilité durable; a appuyé l'organisation de la semaine du vélo au Cégep du 14 au 16 avril 2014 et a poursuivi ses discussions avec le directeur du Service de l'équipement et les représentants de l'AÉCS pour améliorer l'offre de vélos libre-service. Le résultat de ces discussions est que deux nouveaux vélos électriques ont été ajoutés à la flotte et une nouvelle cage pour le prêt de vélos a été aménagée derrière le pavillon 2.

Sur la scène politique locale, le comité a fait parvenir ses commentaires sur le Plan de transport actif-vélo de la Ville de Sherbrooke à Madame Danielle Gilbert, urbaniste à la Ville; a discuté avec le Collectif cycliste de Sherbrooke pour appuyer des réalisations au conseil de ville dès le dépôt du plan directeur en transport; a fait des représentations lors des audiences publiques sur la sécurité cycliste pour le nouveau boulevard René-Lévesque; a organisé en collaboration avec le comité écolo de l'AÉCS, et de l'Université de Sherbrooke un rassemblement à l'hôtel de ville de Sherbrooke pour la journée internationale «en ville sans ma voiture» le 22 septembre 2013. Finalement, dans le cadre des élections municipales à l'automne 2013, le comité a contacté tous les candidats pour connaître leur appui potentiel dans le développement d'un premier réseau de pistes cyclables utilitaires à Sherbrooke. À la suite de cette enquête, le comité a fait circuler une liste des réponses des candidats juste avant les élections. ❏

Lundi, 10 février 2014

### Manifestation le 10 février : détournement de fonds de l'aide internationale

**MANIFESTATION**  
détournement de fonds de l'aide internationale  
le gouvernement fédéral est hors-la loi

10 février 2014 09h 11h30, Montréal en face de l'hôtel Marriott Château Champlain (1050, rue de la Gauchetière Ouest).

Alors que le ministre du Commerce International du Canada, M. Edward Fast, participera à un déjeuner-causerie sur la stratégie commerciale du Canada sur les marchés mondiaux, le réseau de la coopération internationale manifestera :

- parce que l'aide internationale n'est pas une activité commerciale;
- parce que le gouvernement fédéral ne respecte pas la loi sur la responsabilité en matière d'aide au développement officielle;
- parce que le gouvernement a coupé le dialogue avec les organismes de coopération internationale.

AVIS AUX GENS DE SHERBROOKE

Transport par autobus et boîtes à lunch offertes.

Réservez votre place au plus tard le mercredi 5 février à 22h par courriel à [info@cslisher.com](mailto:info@cslisher.com) ou par téléphone, en laissant un message au 819-566-8595 poste 21.

Rendez-vous le 10 février à 8h30 à la CSN Estrie (180, rue de l'Acadie, Sherbrooke) pour un départ à 8h45 de Sherbrooke vers Montréal.  
(Retour prévu à la CSN Estrie pour 15h30.)

Apportez votre foulard ou bandeau noirs pour l'occasion, ils pourraient vous être utiles... plus d'info à venir à ce sujet très bientôt!

---

Manifestation organisée par le réseau de l'AIQOCI pour dénoncer le détournement de fonds de l'aide internationale au profit des activités commerciales du Canada. Plusieurs partenaires de la société civile seront aussi présents.

